

# LES DÉMARCHES POUR COMMUNIQUER VOTRE NOUVELLE ADRESSE



Afin de faciliter le déploiement de la fibre optique et l'intervention de nombreux organismes remplissant des missions de service public, votre adresse a été modifiée.

Cette nouvelle adresse a été enregistrée par votre commune dans **la Base Adresse Nationale (BAN)**. Elle sera donc désormais connue et utilisée par les acteurs de l'adresse comme l'IGN,

La Poste ou encore les services de l'État. La BAN permet également le positionnement géographique de l'adresse. Ainsi, à terme, les éditeurs de GPS pourront se servir de cette base pour mettre à jour leur carte.

Sachez qu'il est important que la plaque de numéro qui vous est remise soit posée le plus rapidement possible, de manière visible et en lien direct avec le bâtiment concerné. En effet, les nouvelles adresses sont également diffusées aux services de secours et il est primordial que ces derniers puissent se repérer en cas d'interventions d'urgence.

## Pour vous aider dans les démarches administratives liées à ce changement, voici quelques indications



Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides. Il n'est donc pas nécessaire de les faire refaire.



En revanche, le certificat d'immatriculation de votre véhicule doit être modifié sous un mois<sup>1</sup> via le site Internet <https://ants.gouv.fr> rubrique « Immatriculation » > modifier l'adresse sur votre carte grise. Ce site vous permet notamment de commander une étiquette autocollante sur laquelle figurera la nouvelle adresse<sup>2</sup>.

Trois cas de figure sont possibles :

- Votre immatriculation est de la forme **AB 123 CD** (nouveau format en vigueur depuis 2009) : jusqu'au 3ème changement d'adresse, l'étiquette vous est adressée gratuitement par courrier ;
- Votre immatriculation est de la forme **AB 123 CD** mais c'est votre 4ème changement d'adresse : vous devrez régler 2,76 € de frais d'acheminement pour recevoir par courrier un certificat d'immatriculation actualisé avec la nouvelle adresse ;
- Votre immatriculation est de la forme **123 AB 49** (ancien format avant 2009) : vous devrez régler 2,76 € de frais d'acheminement pour recevoir par courrier un nouveau certificat d'immatriculation mais vous ne pourrez pas conserver l'ancien format de l'immatriculation. Vous devrez par conséquent faire poser sur votre véhicule de nouvelles plaques par un professionnel.

1- À compter de la remise de l'attestation de modification d'adresse.  
2- Lorsque vous faites la déclaration de changement d'adresse administrative sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), vous pouvez aussi choisir de le signaler auprès du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de refaire la démarche sur [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr).



Pour informer les services publics et autres organismes partenaires, suivez le pas-à-pas du site Internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) détaillé ci-après. Il permet, grâce à une seule démarche en ligne, la diffusion de votre nouvelle adresse auprès de nombreux services : caisses de sécurité sociale et de retraite, CAF, EDF, Engie, Pôle emploi, service des impôts...

Si vous ne souhaitez pas effectuer la démarche en ligne, il est possible de prévenir ces organismes par courrier (modèle de courrier au verso) en joignant l'attestation de modification d'adresse.



Pensez également à signaler votre changement d'adresse aux organismes et entreprises suivants : employeur(s), banque(s), assurance(s), mutuelle(s), établissement(s) scolaire(s), fournisseurs d'eau, téléphonie et Internet...

Enfin, à chaque fois que vous recevez un courrier sans la précision de votre adresse complète, prévenez le correspondant en question.



Propriétaires bailleurs, merci de prévenir et transmettre ces informations à vos locataires.

En cas de difficulté dans vos démarches administratives de modification d'adresse, vous pouvez vous faire aider par Solène VIELLE - Maison France Services au centre socioculturel de Vihiers (02 41 75 42 70) ou par l'agent d'accueil de votre mairie déléguée (coordonnées et horaires d'ouverture sur [www.lyshautlayon.fr](http://www.lyshautlayon.fr)).



Si vous êtes un professionnel, la modification de votre adresse est à signaler dans un délai de 3 à 6 mois au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) de la chambre consulaire dont vous dépendez.

**Complétez et envoyez par courrier le formulaire M2 ou P2\* accompagné de l'attestation de modification d'adresse à l'une des adresses suivantes :**

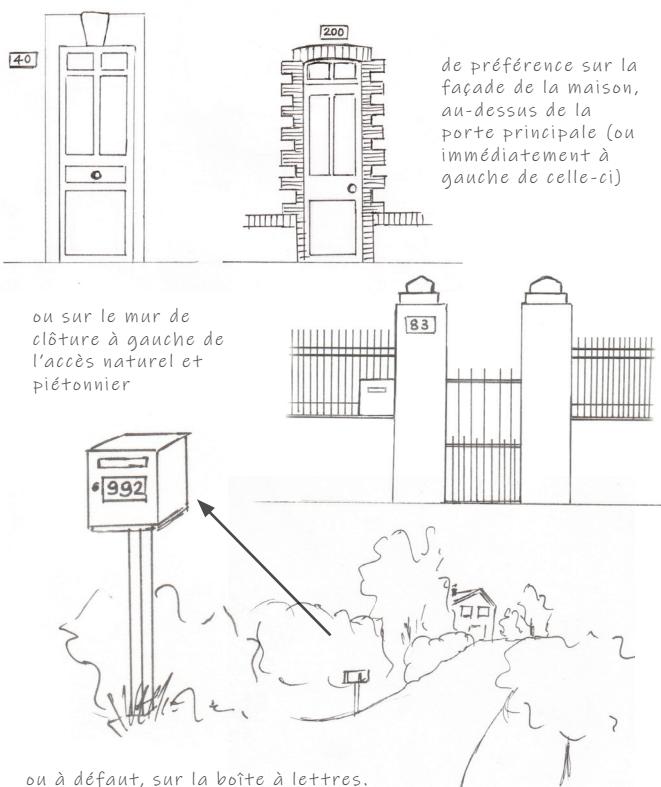
Chambre de Commerce et d'Industrie	CFE-CCI Maine-et-Loire - Centre Pierre Cointreau 132 avenue de Latre de Tassigny - CS 30320 49003 ANGERS CEDEX 1 Tél : 02 41 20 54 10
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	CFE - Chambre de Métiers et de l'Artisanat Délégation de Maine-et-Loire 5 rue Darwin - CS 80806 49008 ANGERS Cedex 01 Tél : 02 41 22 61 00 (8h30-12h30) Courriel : cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr
Chambre d'Agriculture	CFE agricole Maine-et-Loire 14 avenue Jean-Joxé - CS 80646 49006 ANGERS Tél : 02 41 96 75 09 (de 9 h à 12 h du lundi au vendredi (sauf mercredi)) Courriel : cfe@maine-et-loire.chambagri.fr



\* Formulaires et notices disponibles en téléchargement sur [lyshautlafon.fr](http://lyshautlafon.fr) (rubrique "Au quotidien" > Normalisation des adresses) ou à l'accueil des mairies déléguées.

## MODALITES DE POSE DE LA PLAQUE DE NUMÉROTATION<sup>3</sup>

La plaque de numérotation doit être apposée de façon à être visible depuis la voie publique.



## MODELE DE COURRIER

Nom Prénom  
Adresse actuelle  
Téléphone  
Email

A [votre commune], [Date]

Nom de l'opérateur ou organisme  
Adresse  
Code postal –Ville

**Objet:** changement d'adresse  
**Mes références:** numéro/identifiant

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, je vous fais part de mon changement d'adresse postale (modification administrative sans déménagement).

Ma nouvelle adresse est:

**Numéro et voie/lieu-dit**  
**Commune déléguée**  
**Code postal – LYS-HAUT-LAYON**

En conséquence, et à compter de ce jour, je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ma nouvelle adresse.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

PJ : Attestation de modification d'adresse

3- La Commune vous fournit votre plaque de numérotation. La première plaque est gratuite, mais l'entretien et le remplacement éventuel de la plaque vous incombe.

# Pas-à-pas, déclarer votre modification administrative d'adresse sur www.service-public.fr



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française



## Étape 1

Se connecter sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Dans la rubrique « [Services en ligne](#) », cliquez sur l'onglet « [Signaler son changement d'adresse en ligne](#) ».

Avant de poursuivre, munissez-vous de tous vos identifiants aux différents services (numéro d'allocataire, d'abonné, de client...) afin d'effectuer une déclaration complète simultanée auprès des différents services.

Exemple : Passeport, mairie de Montréal, acte de naissance...  
PAPIERS - CITOYENNETÉ  
Barillet, Passeport, Elections, Papiers à conserver, Carte d'identité...  
FAMILLE  
Allocations familiales, Naissance, Mariage, Poids, Solde...  
SOCIAL - SANTÉ  
Carte vitale, Chômage, Handicap, RGDS, Personnes âgées...  
TRAVAIL  
CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...  
LOGEMENT  
Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...  
TRANSPORTS  
Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...  
ARGENT  
Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Salariement...  
JUSTICE  
Caser judiciaire, Plaids, Aide juridictionnelle, Saisie...  
ÉTRANGER  
Tiers de séjour, Attestation d'accès, Regroupement familial...  
LOISIRS  
Armeaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser...  
COMMENT FAIRE SI...  
> Je déménage  
• Je pars de chez mes parents  
• J'atterrisse en enfant  
Tous les Comment faire si...  
SERVICES EN LIGNE  
> Attention de déplacement dérogatoire (couvre feu / confinement)  
• Signaler son changement d'adresse en ligne  
• Calculer le coût de la carte grise  
Tous les services en ligne  
QUESTIONS - RÉPONSES  
• Travail et Covid-19 : quelles sont les règles ?  
• Covid-19 : quelle prise en charge par l'Assurance maladie ?  
• Couvre feu et confinement : quelles sont les règles ?  
Toutes les questions/réponses

### Changement d'adresse en ligne (Service en ligne)

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

Permet d'informer plusieurs organismes publics et privés simultanément :

- Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Cramic, CGSS, MSA, Crav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Crav, Entr, FSPOEIE, Irancan, Mines, RAFF, SASPA)
- Energie (EDF, Engie)
- Pôle emploi
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises (SIV)

Vous pouvez également utiliser ce téleservice pour signaler un changement d'adresse électronique, de numéro de téléphone (fixe ou portable).

Se munir de ses identifiants pour chacun des organismes concernés.

**Attention :** ce téleservice ne concerne pas les usagers qui partent s'installer à l'étranger et les usagers expatriés qui reviennent s'installer en France.

Accéder au service en ligne !

1 Avant de commencer    2 Mes informations personnelles    3 Mes nouvelles coordonnées    4 Les organismes destinataires    5 Récapitulatif

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

**Avant de commencer**

Informez rapidement et facilement les principaux organismes publics et privés de votre changement d'adresse postale lié à un déménagement ou à une modification administrative, mais également de votre :  
• Changement d'adresse électronique  
• Changement de téléphone fixe  
• Changement de téléphone portable

**Informations sur le changement d'adresse postale**

\* Date d'effet (JJ/MM/AAAA) :

\* Organisme concerné :  Modification administrative  
Préparez continues sans également préparer du dispositif. Si les communes que vous renseignez ont adhéré au service, vous aurez la possibilité au cours de votre démarche de les informer de votre changement de coordonnées.  
Nous vous conseillons de vous munir d'une pièce (courrier, attestation, facture) contenant votre identification afin d'effectuer une déclaration complète.  
Vous pourrez à tout moment enregistrer votre démarche afin de la compléter ultérieurement.

Autres coordonnées à changer  
En plus de votre changement de coordonnées postales, nous vous proposons d'effectuer la déclaration pour d'autres types de coordonnées :  
 Adresse électronique     Téléphone fixe     Téléphone portable

**COMMENCER**

1 Avant de commencer    2 Mes informations personnelles    3 Mes nouvelles coordonnées    4 Les organismes destinataires    5 Récapitulatif

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

**Mes informations personnelles**

\* Civilité :  Madame     Monsieur  
\* Nom de famille :   
\* Prénom :   
\* Date de naissance :   
Nom d'usage :   
  
**Adresse postale avant le déménagement**

\* Pays :  FRANCE  
Etage : escalier, appartement :   
Immeuble : bâtiment : résidence :   
\* Numéro et libellé de voie :   
\* Boîte postale / lieu-dit :   
\* Code postal / Localité (Exemple: 35010 CESSION BEVIGNE) :

**PRÉCEDENT**    **REPRENDRE PLUS TARD**    **SUivant >**



## Étape 2

Cliquez sur « [Accédez au service en ligne](#) ».



## Étape 3

Indiquez la date à laquelle vous souhaitez que prenne effet votre nouvelle adresse.

Pour l'objet du changement, cochez la case « [Modification administrative](#) ».

Une fois la date indiquée, vous verrez apparaître les logos des organismes auxquels votre changement d'adresse sera signalé.

Cliquez en bas à droite sur « [Commencer](#) ».



## Étape 4

Saisissez vos informations personnelles (civilité, nom, prénom, date de naissance...) dans la première partie. Ensuite, saisissez votre ancienne adresse postale en indiquant :

- les numéro et nom de rue (ou lieu-dit) actuels dans le champ « [Numéro et libellé de voie](#) » ;
- le nom de la commune déléguée dans le champ « [Boîte postale/ lieu-dit](#) » ;
- votre code postal dans le champ « [Code postal / Localité](#) » (le nom de Lys-Haut-Layon vous sera proposé automatiquement).

Cliquez en bas à droite sur « [Suivant](#) ».



## Étape 5

À ce niveau, le site peut vous proposer quelques modifications sur l'adresse saisie précédemment.

Deux choix sont possibles :

- vous pouvez valider le format proposé si celui-ci vous convient en cliquant directement sur « **Suivant** » ;
- si le nom de la commune déléguée n'apparaît pas dans le format proposé ou si l'adresse saisie est altérée, vous pouvez choisir de conserver le format de l'adresse saisie initialement en cochant la case dédiée avant de cliquer sur « **Suivant** ».



## Étape 6

Une nouvelle page s'ouvre et va désormais vous permettre de saisir votre nouvelle adresse **telle qu'elle figure dans l'attestation de modification d'adresse** qui vous a été remise par la mairie.

Renseignez les champs de la manière suivante :

- vos numéro et nom de rue (ou lieu-dit) dans le champ « **Numéro et libellé de voie** » ;
- le nom de votre commune déléguée dans le champ « **Boîte postale/ lieu-dit** » ;
- votre code postal dans le champ « **Code postal / Localité** » (le nom de Lys-Haut-Layon vous sera proposé automatiquement). Enfin, cliquez sur suivant.

*Cas particulier : si vous utilisez un nom pour votre maison en plus de l'adresse officielle, vous pouvez le renseigner dans la case « **Immeuble, bâtiment, résidence** ».*



## Étape 7

À ce niveau, le site peut de nouveau vous proposer, comme à l'étape 5, quelques modifications sur l'adresse saisie précédemment. Si jamais l'adresse proposée n'affiche pas la commune déléguée ou a altéré l'adresse saisie, cochez la case « Je souhaite conserver l'adresse saisie » puis cliquez sur suivant.



## Étape 8

Sur cette page, vous pouvez sélectionner les organismes auxquels votre changement d'adresse sera signalé. Lorsque vous cochez une case, vous devez saisir les informations demandées (numéro d'allocataire, référence client...) afin d'être identifié par les différents services. Une fois que l'ensemble des champs qui vous intéressent sont renseignés, cliquez sur « **Suivant** ».



## Étape 9

Un récapitulatif des modifications s'affiche et après avoir renseigné une adresse e-mail, vous pourrez de nouveau cliquer sur « **Suivant** » afin de terminer définitivement votre démarche.

Vous pourrez alors imprimer un récapitulatif.

Les modifications sont ensuite prises en compte selon des délais variables par les différents organismes.



Mairie de Lys Haut Layon  
10 place Charles de Gaulle  
VIHIERS  
49310 Lys-Haut-Layon  
① 02 41 75 80 60  
② mairie@lyshautlayon.fr